

Comité de section du 18 décembre 2008

Présents : Mr DELAUNNAY, Mr LAHOUSSE, Mr RUYTOOR, Mr CORGNE, Mr GALLUCHOT, Mr JOSEPH, Mr FORMENTI, Mr MUSELLI, Mr QUINSON, Mr VASLOT, Mr MECREANT, Mr PERRIN, Mr MACHEVET, Mr HALBERG, Mr SCHNEIDER, Mr ORSINI.

A. Informations SAD

Mouvement de DS :

Négociations salariales :

Conventions collectives :

Etats généraux de la presse :

B. Informations NMPP

C. Informations dépôts

D. Cotisations syndicales 2009

E. Stage ASSEFIC

F. Revendication

G. Informations sur les dossiers traités en paritaire

Défiscalisation :

Enfant malade :

Compte Epargne Temps (CET) :

Meuble souche :

A. Info SAD

Mouvement de DS :

Suite au départ du camarade Gérard DELAUNNAY, le Délégué Syndical (DS) de CAEN sera Dominique Lahousse, responsable des invendus. Pour l'agence de BORDEAUX nous allons avoir prochainement un nouveau DS, Loïc Guillaud. Ce jeune camarade est embauché après 2006.

Négociations salariales :

En effet, nous sommes confrontés aujourd'hui, pour la première fois, à une non négociation sur les salaires, ou du moins sur une éventuelle discussion courant été 2009. Nous avons eu en 2008 une hausse de 1.2% en comparaison à un indice d'inflation de 2.7% soit une perte pour 2008 de 1.5%. Il faudra, dans les semaines à venir, sensibiliser les salariés sur ce problème majeur que sont nos salaires. Une note vous sera envoyée pour bien comprendre le mécanisme des négociations des salaires SAD et l'importance de l'article 12 de notre convention collective.

Conventions collectives (CC) :

La nouvelle mouture des conventions Collectives Cadres AM et Employés a été signée en septembre et est déjà disponible et distribuée dans quelques agences. N'hésitez pas à la demander à vos directions respectives.

Etats généraux de la presse :

Ces états généraux sont clos et vont demander quelques semaines pour en ressortir les grandes lignes. Nous pouvons en souligner quelques points :

- recentrage de la loi bichet
- portage qui vient concurrencer la vente aux numéros
-

B. Informations NMPP

Des discussions aux NMPP ont permis d'aboutir à :

Arrivée dans 3 agences de l'activité ARM (Lyon Nantes et Toulouse)

Arrivée dans 5 agences de l'activité du réassort national (les trois cités plus haut plus Marseille)

Création d'un Centre de Traitement des Publications (CTP) à GONESSE.

Bien sûr de nombreuses discussions restent à traiter sur le transfert du personnel, sur leurs intégrations dans les SAD, leurs statuts, leurs remplacements,

Une réunion avec les différents acteurs se fera en janvier.

Comme il en a été question lors du CCE de la SAD de novembre, il peut être envisagé que l'activité des plates-formes faite par des sous-traitants, soit traitée par les SAD. Il faut noter que ce n'est qu'une revendication de notre Organisation Syndicale. Nous devons montrer que cet activité là est bonne pour la SAD et qu'elle peut-être vitale, car aucune autre recette n'est à l'ordre du jour de la DG. Il faut savoir aussi que toutes les agences ne seront pas concernées par cette activité. Nous serons vigilants quant au suivi de ce dossier et resterons fermes sur ce retour d'activité.

C. Informations dépôts

Rappel : les diffuseurs de presse sont livrés par 164 dépôts actuellement. Le plan défi 2010 en prévoit 135. Nous allons voir l'activité du niveau 1 fondre et par conséquent celle du niveau 2 s'accroître.

Les dépôts sont répartis de la façon suivante :

- 3 pour SPPS
- 20 pour la SAD
- 31 pour SOPROCOM
- 110 en dépôts privés

Les salariés des dépôts SOPROCOM et privés sont en attente de revendications et inquiets de leur avenir. C'est pourquoi nous devons aller les voir pour prendre contact avec eux et aussi pour répondre à leurs attentes et, par là même, renforcer notre syndicat par de nouvelles adhésions.

D. Cotisations syndicales 2009

Pour l'année 2009 nous avons établi les cotisations suivantes :

- Temps complets avec CIS : 17.50 €/mois
- Temps partiels avec CIS : 13.50 €/mois
- Temps complets et partiels sans CIS : 12.00 €/mois

Il est rappelé que les cotisations réellement versées doivent être transmises au syndicat (boulevard A BLANQUI) pour l'établissement des attestations fiscales 2008, avec le nom et le montant annuel associé.

E. Stage ASSEFIC

Les dates de stages ASSEFIC vont être disponibles fin janvier 2009 sur le site www.cgt-sad.info. Faites en de la publicité car il nous faut former nos élus (DS, DP, CE, CCE, RSCE, CHSCT) pour pouvoir mieux maîtriser nos instances et organisations. Il faudrait pouvoir connaître, dès janvier, les personnes susceptibles de les faire. Un recensement doit être fait par le DS de chaque établissement.

F. Revendications

Une revendication portant sur la majoration du dimanche est faite. En effet, le dimanche n'est majoré que de 21.88% (à rajouter à la majoration de nuit). Il serait souhaitable que la reconnaissance de l'activité du dimanche soit concrète financièrement. Il est demandé de porter à 50 % la majoration au lieu des 21.88%.

Cette revendication sera faite lors d'une prochaine paritaire.

G. Info sur les dossiers traités en paritaire

Défiscalisation :

Une demande de prise en compte de la défiscalisation pour les heures supplémentaires (jours fériés sur un jour de repos ou non) et heures complémentaires a été formulée. La DG est réservée quant à son application car elle ne voudrait pas se risquer de mettre en place une défiscalisation et se voir un jour appliquer un redressement. C'est un argument peu recevable, car nous avons démontré, avec la présence d'un conseiller des prud'hommes, qu'il n'y avait aucun risque. Affaire à suivre.

Enfant malade :

Il nous a été confirmé par la DG que, dans l'article 25 de la CC, les hommes de la SAD pourront bénéficier, au même titre que les femmes, des congés exceptionnels pour enfants malades de 14 ans ou moins. Relisez cet article pour en reprendre connaissance.

Compte Epargne Temps (CET) :

La CGC a demandé que soit mis en place un accord sur le CET, dans le but de permettre aux cadres de notre société de mettre de côté des journées de congés ou de RTT et aussi pouvoir les prendre plus tard. Affaire à suivre.

Meuble souche :

Nous sommes dans la finalisation du meuble souche. Malgré cela deux points restent à résoudre :

- le transfert entre la souche et la ficeleuse.
- Sur le nombre maximum de case à y mettre

Conclusion :

Nous allons être confrontés dans les prochains mois à des choix et enjeux majeurs. C'est ensemble que nous réussirons. La pérennité de nos acquis en dépend.